



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
PAYS DE STENAY

LA BAUQUETTE

N° 12 - DECEMBRE 2002





LA BAUQUETTE

LE MOT DU PRÉSIDENT.

Au seuil de cette nouvelle année, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des élus de la CODECOM et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année. Que 2003 vous préserve des problèmes de santé, qu'elle vous soit favorable dans la réalisation de vos projets. Qu'elle soit une bonne et heureuse année pour les communes de notre canton et pour notre toute jeune Communauté de Communes. Toute jeune puisque celle-ci a été créée le 1er janvier 1999 pour une durée de 5 ans renouvelable. Ce qui implique que les conseils municipaux auront à délibérer en 2003 sur sa reconduction et à procéder, au regard de notre expérience, au toilettage de ses statuts afin de mieux préciser ses compétences.

Il est intéressant de noter qu'aujourd'hui, 3 Français sur 4 sont réunis dans l'intercommunalité, dans le cadre de communautés de communes, de communautés d'agglomérations, de communautés urbaines. C'est dire que cette nouvelle organisation du territoire national en matière d'aménagement est maintenant très ancrée.

Pour ce qui concerne notre CODECOM, nous avons eu le souci en 1999, au moment de l'élaboration de ses statuts, de préserver l'identité des communes. C'est un point qui me paraît essentiel et qui doit être préservé. Notre structure doit rester fédérative dans le cadre de la coopération et de la solidarité inter communale.

Vous trouverez en pages intérieures les compétences exercées par notre CODECOM. Si celles-ci demandent, comme je le soulignais plus haut, à être précisées, il m'apparaît qu'elles vont bien dans le sens du développement de notre canton.

Etienne DEMULDER.

EN COUVERTURE CE MOIS-CI : LE PATRIMOINE FERROVIAIRE DU PAYS DE STENAY.

Le Pays de Stenay est traversé par deux lignes de chemin de fer : la ligne Sedan-Thionville (vers Lamouilly, ouverte en 1862) et la ligne Sedan - Lérrouville, dans la vallée de la Meuse, inaugurée en 1876, aujourd'hui réservée au service marchandises mais qui est neutralisée entre Stenay et Verdun. Quelques gares subsistent, toutes reconstruites après 1920 et aujourd'hui transformées en résidences principales ou secondaires.

1. Gare de Stenay
2. Gare de Pouilly
3. Halte de Luzy
4. Gare d'Inor
5. Maison de garde-barrière et château d'eau à Laneuville (gare de Stenay).

SOMMAIRE DU N° 12.

1. Le mot du Président. Exposition de cartes postales. Familles Rurales
2. La Communauté de Communes du Pays de Stenay.
3. La Communauté de Communes du Pays de Stenay.
4. Les paysages du Pays de Stenay.
5. Restauration de façade - Une Semaine du Goût exceptionnelle - Souvenirs, souvenirs.
6. Informations : calendrier des vaccins, les feuilles mortes se ramassent à la pelle. Le coin du patoisant.
7. Calendrier des manifestations.
8. Les rendez-vous à la Maison des Services.

EXPOSITION DE CARTES POSTALES.

Les " Amis de Montserrat ", l'association de Halles-sous-les-Côtes qui œuvre pour la réfection intérieure de l'église de ce village, organisent une exposition de plusieurs centaines de cartes postales anciennes. Cette exposition présentera les 21 communes de la nouvelle entité paroissiale (tout le canton de Stenay plus les villages de Montigny-devant-Sassey et Saulmory-Villefranche). Afin de personnaliser un peu plus chaque commune, les organisateurs recherchent des photos de communions solennelles, ou de salles de classes, de 1900 à 1970. Une bourse aux cartes postales, timbres, télécartes, vieux papiers, aura lieu le 2 mars de 9 h à 17 h 30. Salle des fêtes de Stenay, tous les jours du 1er au 9 mars, de 14 à 18 h. Renseignements au 03 29 80 35 93.

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES.

L'association Familles Rurales organise régulièrement des " mercredis récréatifs " pour les enfants de 4 à 11 ans. Ces animations auront lieu :

- le 1^{er} mercredi de chaque mois de 13 h 30 à 17 h, à la salle des fêtes d'Olizy,
- le 2^e mercredi de chaque mois de 14 à 17 h, à la mairie de Mouzay.

Le goûter est fourni par l'association.

D'autre part, l'association organise des " goûters d'anniversaire ", le mercredi et le samedi pendant la période scolaire, du lundi au vendredi pendant les vacances.

Renseignements et inscriptions : Sabrina REMACLY, Maison des Services le vendredi matin (03 29 80 26 81). L'adhésion Familles rurales est obligatoire.

Directeur de la publication :

Etienne DEMULDER

Comité de rédaction : P. BECHER, F. THOMAS, Ph. VOLUER

Tirage : 3000 ex.

Dépôt légal : décembre 2002

N°ISSN : 1620-6363

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE STENAY

Qu'est ce que la Communauté de Communes du Pays de Stenay et à quoi sert -elle ?

C'est peut-être la question que chacun d'entre-vous s'est posée. Pour y répondre, il nous a semblé opportun de vous rappeler ce qu'était la **Communauté de Communes du Pays de Stenay** et ce qu'elle faisait pour les habitants des 19 communes qui la composent.

Petit rappel : La Loi du 06 Février 1992, relative à l'Administration Territoriale de la République (dite Loi ATR) avait tenté de donner à l'intercommunalité un nouvel élan avec la création de deux structures :

- l'une axée sur le milieu rural, la Communauté de Communes dite CC ou CODECOM dans le jargon administratif.
- l'autre centrée sur le milieu urbain et appelée Communauté de Villes dite CV.

La Loi du 12 Juillet 1999 dite Loi " Chevènement " dynamisera un peu plus l'intercommunalité urbaine, par la création des Communautés d'Agglomération (aires urbaines de + de 20.000 habitants) et des Communautés Urbaines (seuil de création fixé à 500.000 habitants).

Pour ce qui nous concerne et compte tenu du caractère rural de notre territoire, c'est donc la Communauté de Communes

qui nous intéressera ici.

Vouloir simplifier le paysage intercommunal a été le " moteur " de cette nouvelle forme d'intercommunalité. Dotée d'une fiscalité propre, la Communauté de Communes a ainsi les moyens d'orienter les actions à mener dans le cadre des compétences obligatoires et " optionnelles " qui lui ont été transférées par les Communes membres.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY a été créée le 1^{er} Janvier 1999. Elle se substitue à l'ancien SIVOM et regroupe toujours les 19 communes du canton : **AUTREVILLE SAINT LAMBERT, BAALON, BEAUCLAIR, BEAUFORT EN ARGONNE, BROUENNES, CESSÉ, HALLES SOUS LES CÔTES, INOR, LAMOUILLY, LANEUVILLE SUR MEUSE, LUZY SAINT MARTIN, MARTINCOURT SUR MEUSE, MOULINS SAINT HUBERT, MOUZAY, NEPVANT, OLIZY SUR CHIERS, POUILLY SUR MEUSE, STENAY et WISEPPE. 6.243 habitants - 20.800 Hectares soit une Densité = à 30 habitants au km².**

Le Tableau synoptique ci-après vous permettra, rapidement, de mieux comprendre ce qu'est notre CODECOM " et ce qu'elle fait pour vous.

CE QU'ELLE A FAIT EN 2001 (extrait du rapport d'activité 2001)

- ➔ Participation à la réflexion de la mise en place du PAYS DE VERDUN.
- ➔ Participation à l'élaboration du Programme d'Initiative Communautaire " LEADER+ 2000/2006 " (Europe).
- ➔ Aide au développement local à Baâlon, Laneuville, Stenay.
- ➔ Aide à la réhabilitation de logements à Autreville, Baâlon, Laneuville, Martincourt et Nepvant.



- ➔ Viabilisation de la ZAC de Stenay (acquisition d'une zone de 15 hectares et travaux d'évacuation des eaux pluviales).
- ➔ Mise en place d'une ORAC pour permettre aux entreprises de rénover leur outil artisanal ou commercial et aide dans l'animation économique du secteur.
- ➔ Lancement d'une étude relative à la sauvegarde d'un commerce multiple rural à Laneuville.
- ➔ Etude sur la faisabilité touristique, économique et financière de la réorganisation et de l'extension du Musée de la Bière.



SES ACTIONS suites

CADRE DE VIE PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

- ➔ Gestion des déchets ménagers en organisant la collecte et le traitement des ordures ménagères, la collecte sélective et l'exploitation de la déchetterie.
- ➔ Gestion du domaine hydrologique par l'aménagement du Fleuve Meuse et ses affluents.
- ➔ Etude sur la mise en œuvre d'un schéma directeur d'assainissement dans les villages.

LOGEMENT Mettre en place des procédures collectives d'habitat

- ➔ Mise en place d'un observatoire du logement.
- ➔ Mise en place des actions collectives permettant aux particuliers (propriétaires occupants ou bailleurs) de rénover ou réhabiliter leur(s) logement(s) (O.P.A.H, P.I.G....).

VOIRIE ENTRETIEN ET AMELIORATION DE LA VOIRIE COMMUNALE HORS AGGLOMERATION ET RELIANT UNE OU PLUSIEURS COMMUNES

- ➔ enduits d'usure, fauchage des accotements, curage des fossés, élagage en bord de route, entretien hivernal ...

SCOLAIRE PRENDRE EN CHARGE LE FONCTIONNEMENT ET L'INVESTISSEMENT MOBILIER DES ECOLES PREELEMENTAIRES ET ELEMENTAIRES

- ➔ Participation aux frais de transports (y compris piscine), aux frais de surveillance, aux activités périscolaires, au suivi des cartes de transports....
- ➔ Prise en charge de frais de fonctionnement des écoles (chauffage, fournitures et manuels scolaires, électricité, téléphone, personnels, entretien....).
- ➔ Prise en charge de l'investissement mobilier des écoles (tables, chaises, rangements, informatique, matériel pédagogique, matériel sportif...).

VIE ASSOCIATIVE FAVORISER LA VIE SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE

- ➔ Soutien aux associations et promotion pour développer une qualité de services d'animations à la population.
- ➔ Permettre l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs au plus grand nombre.

SERVICES PUBLICS ACCOMPAGNER LE FONCTIONNEMENT ET LE MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC

- ➔ Création d'un pôle emploi regroupant les services ANPE, Mission Locale et CÉDIFF.

MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE REALISER, A LA DEMANDE DES COMMUNES MEMBRES, CERTAINS TRAVAUX PROPRES A CHAQUE COMMUNE

- ➔ Travaux neufs de voirie et réseaux divers en particulier (aménagement de trottoirs, de rues, de places....).

- ➔ COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : 2.185 TONNES (350 KG/HAB/AN) - COUT NET 1.508.982 F (230.042€) SOIT 691 F/TONNES (59,61€) OU 242 F/HAB (36,89€).



- ➔ COLLECTE DES ENCOMBRANTS : 61 TONNES (10 KG/HAB/AN)- COUT NET 88.158 F (13.440€) SOIT 1.445 F/TONNES (220,29€) OU 14,12 F/HAB (2,15€). PRESTATION SUPPRIMEE EN 2002 SUITE A L'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE.

- ➔ COLLECTE SELECTIVE : 368 TONNES (59 KG/HAB/AN) - COUT NET 233.746 F (35.634€) SOIT 635 F/TONNES (96,81€) OU 37 F/HAB (5,64€).
- ➔ Travaux de restauration des berges de la Meuse.
- ➔ Aide au ravalement de 20 façades privées.

- ➔ Comme en 2000, les travaux ont porté sur les enduits d'usure (gravillonnage), le curage de fossés, le fauchage et le débroussaillage des accotements.

- ➔ 623 élèves ont été scolarisés sur les écoles préélémentaires et élémentaires du canton de STENAY (dont 25 issus du canton de DUN).



Outre les dépenses de fonctionnement prises en charge par la CODECOM, des investissements mobiliers sollicités par chaque directeur d'école (soumis pour validation à la Commission Scolaire) ont été réalisés dans chaque école.

- ➔ Ce sont 289.557 Francs (44.143€) de subventions qui ont été versés aux associations.

- ➔ Permanences à la Maison des Services à Stenay.

- ➔ Seules les communes de Moulins Saint Hubert et Stenay ont réalisé des travaux dans le cadre de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en 2001.



SES ACTIONS

AMENAGEMENT DE L'ESPACE DEVELOPPEMENT LOCAL

- ➔ Aménagement et Traitement paysager des villages,
- ➔ Sauvegarde, requalification et valorisation du patrimoine.
- ➔ Développement et aménagement des zones de loisirs d'intérêt communautaire.
- ➔ Aménagement des structures d'accueil des " gens du voyage ".

VIE ECONOMIQUE MAINTENIR ET DEVELOPPER LA VIE ECONOMIQUE

- ➔ Soutien au développement de projets économiques en confortant l'animation économique et la capacité d'accueil d'entreprises.
- ➔ Amélioration de l'attractivité de la ZAC à STENAY.
- ➔ Accompagnement des entreprises dans leur implantation en confortant le rôle de Stenay Eco.
- ➔ Redynamisation des activités commerciales et artisanales par la mise en place d'une O.R.A.C. (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce).
- ➔ Développement du potentiel touristique (aménagement fluvial, promotion de la pêche, développement des hébergements et des circuits touristiques).

LES PAYSAGES DU PAYS DE STENAY

La Communauté de Communes dispose de paysages intéressants et diversifiés : vallées de la Meuse et de la Chiers, Côtes de Meuse, Côtes de Moselle ; elle souhaite donc prendre d'avantage en compte cette dimension paysagère pour son second projet de territoire (2001-2006). Aussi vient-elle d'engager une étude de ses paysages, menée par la société alsacienne D.A.T. Conseils. L'objectif de cette expertise est triple :

- informer les élus du dispositif " Plan de Paysage " mis en œuvre par la Région et la Direction Régionale de l'Environnement,
- débattre d'une démarche locale,
- étudier la façon d'engager une intervention sur les paysages.



A terme, cette expertise pourrait permettre :

- d'élaborer une stratégie d'ensemble pour la mise en valeur des paysages du Pays de Stenay (plaine alluviale, canal, villages...),
- de mettre en valeur le bourg-centre de Stenay,
- de rechercher une qualité paysagère le long des principaux axes de circulation et de découverte (axes Reims - Luxembourg et Verdun - Sedan, canal),
- de préserver l'identité architecturale des villages, de choisir des sites patrimoniaux et paysagers emblématiques pour les relier par une route touristique de découverte,



- de prendre en compte le paysage dans l'activité agricole, en particulier dans les zones inondables de la Meuse et de la Chiers, les coteaux et les abords de villages.

Les élus ont en effet réaffirmé leur souhait de préserver l'identité architecturale et urbaine locale, alors que plusieurs actions ont déjà été engagées : fleurissement, aménagement des usoirs, enfouissement des réseaux aériens... Par contre, aucun point de vue n'est encore aménagé, et les coteaux sont souvent en friches, alors que des appuis financiers européens, nationaux et régionaux peuvent être obtenus.



Cinq objectifs pourraient être retenus dans un programme global dont les actions seraient mises en place progressivement :

- inventorier et localiser les atouts paysagers du territoire intercommunal, avec repérage des points forts,
- préservation et réhabilitation du patrimoine bâti,
- mise en valeur des paysages le long des voies de circulation terrestres et fluviale (avec enfouissement de lignes électrique, disparition de ruines ponctuelles...),



- début de la valorisation de sites paysagers remarquables par des prestations touristiques,
- sensibilisation de la population aux atouts paysagers et patrimoniaux.

Ce Plan de Paysage serait mis en place en concertation avec la population, indispensable à la réussite du projet. Un dossier à suivre.

RESTAURATION DE FAÇADE " A L'ANCIENNE ".

L'ancienne Pharmacie Générale fait peau neuve : la façade commerciale vient d'être entièrement restaurée, retrouvant les lignes architecturales des officines et commerces d'antan grâce à une carte postale ancienne. Installée dans un vieil immeuble de la place Poincaré (ancienne place du Tribunal), construit en 1773, elle était propriété de la famille VIGOUR depuis le début du 19e siècle ; le bâtiment accueillit la " Pharmacie Générale " de Stenay en 1901, tenue par Paul VAUTRIN. Celui-ci fut remplacé par Hippolyte VIGOUR en 1909.



UNE SEMAINE DU GOÛT EXCEPTIONNELLE !

La Semaine du Goût a connu une nouvelle édition exceptionnelle, tant sous les chapiteaux du Village des Saveurs que chez les différents partenaires. Les chapiteaux ont accueilli cette année 3.928 personnes, dont de nombreux scolaires qui ont pu découvrir des produits de bouche méconnus et toujours exceptionnels.



On retiendra également les prestations du Centre Social et Culturel, d'une qualité remarquable, ainsi que les animations mises en place par les restaurants de Stenay, la bibliothèque (exposition et conférence) ou par les Amis de Halles pour faire vivre le village autour des traditions...

SOUVENIRS, SOUVENIRS : une histoire de 90 ans.

1914 : la famille Julien, de Cunel, émigre en Charentes, à Pont-l'Abbé-d'Arnoult. Leur fille Georgette se marie avec un Charentais, Jean Dédouche, puis ils s'installent en Meuse en 1923, avant de regagner Pont-l'Abbé en 1935.

1940 : nouvel exode en Charentes et, cette fois, d'autres meusiens, dont la famille de Pol Vassart, se réfugient non loin de l'Atlantique. Les liens qui se sont tissés depuis près de 90 ans ont permis ensuite la venue des musiciens de Pont-l'Abbé au festival de musique de



Stenay en 1963 ; puis la Lyre s'est rendue à Pont-l'Abbé trois ans plus tard. Un voyage et une manifestation inoubliables.

Cette année, plus de 50 Charentais et Meusiens, descendants des Julien, des Vassart, des Dédouche et des Variéras se sont retrouvés à Halles autour de Madeleine, la fille de Georgette et de Jean, pour fêter ses 80 ans. Une journée marquant l'amitié entre la Meuse et les Charentes, emplie d'émotion, mais aussi de souvenirs et de gaieté.

Si vous souhaitez insérer une information dans le prochain numéro de LA BAUQUETTE, déposez votre article au secrétariat de la CODECOM, avant le 20 février.

RAPPELS ! LE CALENDRIER DES VACCINS.

L'antihémophilus : trois injections à un mois d'intervalle après l'âge de 12 mois.

Le **BCG** : dès 1 mois pour les enfants placés en crèche ou gardés par une assistante maternelle ; sinon, entre 3 et 6 ans ; rappel tant que le teste est négatif.

La **coqueluche** nécessite quatre injections à 2, 3, 4 et 16-18 ans, ainsi qu'un rappel à 11-13 ans.

Diphtérie - tétanos - polio : trois injections à un mois d'intervalle, avant l'âge de 18 mois.

Hépatite B : trois injections à partir de 2 mois.

Rougeole - oreillons - rubéole : après l'âge de 12 mois.

LE COIN DU PATOISANT.

Le froumache fourt.

" M'na afan, vata quéré don froumach fourt aneci la grosse Léontine, c'est lé qui fâ le miou, elle reste da la belle mâjeon à l'écart de la rue, jesusse pad ri la fontaine. Te vouaret ben, le desseu de l'huche fâ riche, c'est eune belle pierre d'un seul debo et moult ben ouvragi et la date y est co (1776) ". Je soune pa le pied de biche et enteu-re da le long corridor, ça node fo la flatte ; et tout au fond, la grande cuisine longue aveu sa flamande, son feu à l'ât, la pierre à eau aveu sa grosse pompe à balancier ben dessiné et le réservoir, son robinet tout en cuiff massif ben relugeant.

" Bonjour Mâme Léontine, je vouro un bol de froumache fourt. - Je va ve bailli ça m'na afan. C'est le dârain, i n'a est que miou, je l'avant lailli quiques jous de peuche ateur les deux matelas de m'lit aveu des bons pets, ça rebaille à co peuche de goût. Ça fâ cinquante sous m'na afan, v'allez ben vous relichi les babines ". "

L'Tintin.



Ci-dessus : les laitières de Baâlon se rendant au marché de Stenay.

LES FEUILLES MORTES SE RAMASSENT À LA PELLE...

Automne, hiver : allées, jardins, cours... se couvrent de feuilles mortes. Qu'en faire ? Il est bien sûr conseillé de les porter à la déchetterie, surtout les feuilles de rosiers et de fruitiers, pour éviter la prolifération de parasites. Mais la plupart des feuilles peuvent être placées au pied des arbres, ou sur les massifs : elles les protégeront pour l'hiver et formeront progressivement un compost ; on peut aussi les composter directement à part. Par contre, les feuilles de platanes, noyers, chêne doivent être broyées avant d'être compostées.

Rappel des horaires d'hiver de la déchetterie (jusqu'au 31 mars) : lundi et mercredi de 9.30 à 12.30 et de 13.30 à 17.30 ; samedi de 9.00 à 12.00 et de 13.00 à 17.00 ; dimanche de 9.00 à 12.00.

TRADUCTION (non littérale).

Le fromage fort.

" Mon enfant, va chercher un bol de fromage fort chez la grosse Léontine. C'est elle qui fait le meilleur. Elle habite la belle maison au coin de la rue juste derrière la fontaine ; tu verras bien le linteau de la porte d'entrée fait riche : il est fait d'une seule pierre très bien ouvragée et la date est encore lisible (1776) ". Je sonne en tirant la sonnette à pied de biche et j'entre par le long couloir ; forte odeur de bouse. Et tout au fond, la grande cuisine borgne éclairée par une " flamande " (ou jour astral) et la lueur du feu à l'âtre. Et puis la pierre à eau avec la grosse pompe à balancier bien dessiné, le réservoir et son robinet massif tout de cuivre reluisant. " Bonjour, Mme Léontine, je voudrais un bol de fromage fort. - Je vais te donner ça, mon enfant, c'est le dernier mais il n'en est que meilleur ; je l'avais laissé quelques jours de plus entre les deux matelas de mon lit - Et dans un petit sourire malicieux : Quelques bons pets redonnent encore plus de goût - Pour 50 sous*, vous allez bien vous régaler ". (* 2,50 fr. des années 30).

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU PAYS DE STENAY.

DECEMBRE 2002

Du 13 au 15 : STENAY - Marché de Noël de l'O.T.S.I. (Salle des Fêtes)

14 : Marché de Noël de l' A.F.R. à BRUXELLES

15 : LANEUVILLE- Arbre de Noël AHLSTROM (Salle des Fêtes)

17 : STENAY - Arbre de Noël du Judo Club (Salle de Judo)

18 : STENAY - Arbre de Noël de la Maison de Retraite (Salle des Fêtes)

20 : STENAY - Arbre de Noël de l'Ecole Sainte-Marie (Foyer Mathis)

21 : STENAY - Concert de Noël de la Lyre Stenaisienne (Salle des Fêtes)

STENAY - Arbre de Noël du personnel communal (Salle Polyvalente)

22 : STENAY - Stage Aïkido (Salle Polyvalente)

31 : STENAY - Soirée de la Saint Sylvestre (A.F.N., Salle des Fêtes)

JANVIER 2003

09 : MOUZAY - Après-midi bricolage (A.F.R., Foyer Rural)

23 : MOUZAY - Après-midi bricolage (A.F.R., Foyer Rural)

26 : STENAY - Loto A.F.R. (Salle des Fêtes)

FEVRIER 2003

02 : HALLES-SOUS-LES-COTES - Potée Lorraine (Les Amis de Montserrat)

04 : MOUZAY - Sainte-Agathe - Loto et gaufres (A.F.R., Mairie)

STENAY - Don du sang (Salle des Fêtes)

07 : STENAY - Conférence sur la prévention des chutes (A.F.R., Mairie)

08 : STENAY - Repas dansant du Judo Club (Salle des Fêtes)

22 : STENAY - Repas dansant de la Boule Stenaisienne (Relais de la Pierreuse)

Du 22 au 28 : STENAY - Exposition (Musée de la Bière)

28 : MOUZAY - Exposition " L'Afrique noire " (Foyer Rural, Salle Polyvalente)

MARS 2003

Du 1er au 23 : STENAY - Exposition (Musée de la Bière)

01 et 02 : MOUZAY - Exposition " L'Afrique noire " (Foyer Rural, Salle Polyvalente)

Du 1er au 09 : HALLES-SOUS-LES-CÔTES - Exposition de cartes postales (Les Amis de Montserrat)

02 : HALLES-SOUS-LES-CÔTES - Bourse aux cartes postales (Salle des Fêtes)

Du 11 au 13 : STENAY - Bourse aux vêtements (A.F.R., Salle des Fêtes)

15 : STENAY - Soirée choucroute de la Lyre Stenaisienne (Salle des Fêtes)

17 : STENAY - Après-midi USEP (Salle Polyvalente)

21 : STENAY - Forum des métiers (Elèves de B.T.S., Salle Polyvalente)

22 : STENAY - Spectacle sur l'Europe (Cité scolaire, Salle Polyvalente)

29 : STENAY - Carnaval (Espérance Basket, Salle des Fêtes) (Date non précisée : MARTINCOURT - Après-midi bricolage A.F.R.)

AVRIL 2003

05 et 06 : STENAY - Portes ouvertes du Musée de la Bière

06 : STENAY - Salon des Antiquaires (Elèves de B.T.S., Salle Polyvalente)

STENAY - Kermesse paroissiale (Salle des Fêtes)

12 : STENAY - Bourse aux plantes (A.F.R., Foyer Mathis)

STENAY - Loto de l'Amicale des Donneurs de Sang

(Salle des Fêtes)

12 et 13 : STENAY - Salon d'Art et d'Artisanat (O.T.S.I., Port de Plaisance)

Du 19 au 30 : STENAY - Exposition (O.T.S.I., Port de Plaisance)

21 : BAALON - Marche (Les Robinsons)

MAI 2003

Du 1er au 11 : STENAY - Exposition Jean-Achille LAURENT (OTSI, Port de Plaisance)

01 : STENAY - Foire agricole et commerciale - Exposition avicole (Gymnase Municipal), concours d'élevage, buvettes (Lyre Stenaisienne, Salle des Fêtes et A.F.N., Petite salle de la Salle des Fêtes)

Du 17 au 29 : STENAY : Exposition (O.T.S.I., Port de Plaisance)

10 et 11 : STENAY - Gala de Judo (Salle Polyvalente)

17 : STENAY - Concert de Printemps (Lyre Stenaisienne, Salle des Fêtes)

17 et 18 : STENAY - Inauguration des courts de tennis (Salle Polyvalente)

18 : INOR - Marche

Du 19 au 25 : STENAY - Club Théâtre du Lycée (Musée de la Bière)

24 : STENAY - Fête du Basket (Salle Polyvalente)

HALLES-SOUS-LES-CÔTES (Vente mobilière, Les Amis de Montserrat)

29 : STENAY - Stage Aïkido (Salle Polyvalente)

MOUZAY - Foire aux puces (Foyer Rural)

30 : STENAY - Assemblée Générale du Crédit Mutuel (Salle des Fêtes)

31 : STENAY - Journée " patinette et rollers " (A.P.E. 1er Degré, Salle Polyvalente)

STENAY - Concert de la Chorale " A Claire Voix " (Eglise St Grégoire)

STENAY - Exposition de sculptures (Musée de la Bière)

VOS RENDEZ-VOUS A LA MAISON DES SERVICES

La Maison des services est une structure d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination des services destinée à rapprocher les services publics et organismes chargés d'une mission de service public des habitants, afin de faciliter les démarches et accéder à toute information de la vie courante. Ainsi, selon votre demande, vous êtes directement informés sur place ou orientés vers le service adéquat parmi les suivants :

- Pôle emploi / formation -



- . **POINT ACCUEIL EMPLOI** (pour consulter les offres d'emploi, si vous avez besoin d'informations pour votre recherche d'emploi, si vous désirez améliorer vos techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, réponses à une annonce...). Lundi et Vendredi de 14h à 16h
- . **ANPE** : tous les mardis matin sur convocation, l'après midi en libre accès.
- . **Offres d'emploi ANPE** : tous les jours en libre accès (actualisées le mardi)
- . **ASSEDIC (visioguichet)** : les mercredis, jeudis, vendredis de 9h à 11h15 (visioguichet)
- . **Kiosque Information Jeunesse (" KIJ ")** : tous les jours, en libre accès
- . **Mission locale du nord meusien** : le mercredi de 13h30 à 17h, sur RDV au 03-29-86-25-26

- . **IRFA** (Institut régional de formation pour adultes) : sur convocation
- . Centre information et recrutement **Armée de Terre** : le 1er mercredi du mois, de 14h à 15h30
- . Cellule recrutement **1er-2ème Régiment de Chasseurs** : le 4ème mercredi du mois, 14h à 16h30
- . Bureau **Armée de l'Air** information : selon planning, un mercredi de 10h30 à 11h30
- . **Polygone** : sur convocation.

- Pôle social, retraite, logement -

- . **CPAM (" Maison de la Sécu ")** : le vendredi de 9h à 12h
- . **Borne de remise à jour carte " Vitale "** : tous les jours sauf le vendredi
- . **CRAM (service retraite)** : le 2ème mardi du mois de 10h à 12h sur RDV au 03-29-86-09-54 et le 4ème mardi du mois de 10h à 12h sur RDV
- . **CICAS (retraites complémentaires)** : le 4ème mardi du mois de 9h30 à 11h30
- . **AGRR** : Se renseigner à la Maison des Services.
- . **Service social CRAM/CPAM** : Se renseigner à la Maison des Services.
- . **Centre de médecine préventive (sensibilisation au bilan de santé)** : selon planning
- . **ARIM** (Agence de restauration immobilière) : le 4ème vendredi du mois, de 9h30 à 13h
- . **CAUE** (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) : selon planning



- Pôle vie associative -

- . Secrétariat "**Familles rurales**", **association du canton de Stenay** : le vendredi de 10h à 12h
- . **Etablissement d'écoute** (" Familles rurales ") : le mercredi de 15h à 17h
- . **AMATRAMI** (Association meusienne d'accueil des travailleurs migrants) : le mardi de 14h à 16h
- . **Polygone** (Association d'accompagnement à la réinsertion sociale) : sur convocation



- Pôle accès au droit -

- . **CEDIFF** (Information juridique en droit privé) : le 3ème lundi du mois, de 14h à 17h
- . **Conciliateur de justice** : selon la demande, pas de date fixe
- . **Permanence juridique** (avocat, notaire, huissier) : 1 fois par semestre
- . **Défense des consommateurs** (" Familles rurales ", canton de Stenay) : 1er vendredi du mois, 11h à 12h

- . **A.M.A.T.R.A.M.I.** : le mardi après midi de 14h à 16h.

Pour toute information supplémentaire, pour connaître la date d'une permanence, contactez la Maison des services : Résidence Vauban, 55 700 Stenay
tel. 03-29-80-26-81 / fax. 03-29-80-26-82

